



## PANEL N°7

Trust Building (renforcement des liens de confiance entre FDS et populations) et Protection des Droits Humains

### DESCRIPTION DU PANEL

#### **MODERATEUR : Dr Illa HAMET (Niger)**

Maître assistant de Science politique, option relations internationales à l'Université Abdou Moumouni de Niamey

Dans de nombreuses régions du Sahel, les populations civiles nourrissent une véritable crainte face aux FDS et aux représentants de l'administration centrale, crainte qui se décline en une attitude de méfiance et une perception des forces de défense et de sécurité et de l'administration comme des prédateurs et des offenseurs et non des protecteurs, soucieux de la préservation des droits humains des populations. Dans le même temps, certains membres des FDS et de l'administration se méfient de la population civile, en les soupçonnant de protéger ou d'être de connivence avec les membres des groupes armés terroristes. Cette situation d'hystérie généralisée génère également des tensions intercommunautaires dans le sens où certaines communautés accusent d'autres d'être de mèche avec les GANE/GAT.

L'objectif de ce panel est de mettre en exergue la plus-value d'une interaction constructive entre les FDS et les populations et entre les communautés elles-mêmes tout en démontrant le lien intrinsèque existant entre le Trust Building et la protection des droits humains notamment en ce qui concerne la judiciarisation des actions des FDS et la préventions d'actes terroristes.

**THEME N°1 : Mécanismes de construction de liens de confiance entre les FDS et les populations : L'exemple des Brigades Méharistes de Mauritanie**

#### **PANELISTE: Colonel Moulay OULD SIDI MOHAMED (Mauritanie)**

Les brigades Méharistes (à dos de chameaux), particulièrement bien adaptées pour marquer la présence de l'Etat et faire le lien avec la population dans des zones quasi désertiques, ont pour mission de surveiller les frontières et de délivrer de l'aide humanitaire. Ils jouent un rôle très important dans le dispositif sécuritaire du pays et empêchent la prise de contrôle, par les islamistes, de villages frontaliers et difficiles d'accès. Dans leur mission d'aide humanitaire ils contribuent à mettre en place et protègent les infrastructures mis en œuvre dans le cadre de projets civilo – police particulièrement importants pour la survie des populations (forages d'eaux, banques de fourrages, salles de classes, etc...) et apportent également de l'aide médicale gratuite (avec des infirmeries mobiles de campagne) tout en restant discrètes dans leur mission antiterroriste notamment en ce qui concerne le volet du recueil de renseignements.

Cette proximité avec les populations crée de véritables liens de confiance entre celles-ci et les brigades Méharistes, qui souvent sont les seuls représentants de l'Etat dans ces zones. Cette interaction continue et soutenue crée une atmosphère constructive de coopération entre les populations et les brigades Méharistes contrastant radicalement avec la situation prévalant dans d'autres régions du Sahel, où les groupes terroristes se sont chargés de combler le vide créé par l'absence de l'Etat en finançant des écoles, des dispensaires et en assurant la protection des populations.



## **THEME N°2 : Protection des Droits de l'homme et du Droit International Humanitaire en situation de conflits**

**PANELISTE : Dr. Alassane Soufouyanou ABDOURAHIMOUNE (Niger)**  
Juriste Docteur en droit international des droits de l'homme

Les conflits peuvent engendrer une montée des violations des Droits de l'homme et du Droit International Humanitaire, notamment à travers des exécutions arbitraires, des actes de violence et de torture, des violences sexuelles et des déplacements forcés. En raison de la normalisation de la violence, de l'effondrement total de l'état de droit, de la prolifération et la circulation des armes de guerre et de la dégradation des structures sociales, la protection de la vie, de la santé et de la dignité des personnes est souvent reléguée au second plan.

Le Panéliste va aborder la question de la conciliation des impératifs de sécurité et de respect du Droit International Humanitaire mais également des mécanismes et règles visant à limiter les effets des conflits armés pour des raisons humanitaires. Il axe une partie de sa présentation sur les dispositifs du Droit International Humanitaire Protégeant les droits de l'homme dans des situations de conflits en mettant un accent particulier sur les personnes et/ou couches vulnérables avec la finalité de renfoncer le lien de confiance entre les FDS et les populations.

## **THEME N°3 : L'impératif du raffermissement des liens de confiance entre FDS et populations : quelles sont les causes des difficultés et quelles pistes de solutions**

**PANELISTE : Mme Ramatou IBRAHIM YACOUBA (Niger)**  
Magistrat, Cheffe du Département Prévention et Gestion des Conflits à la HACP (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix)

Le manque de confiance entre l'administration et les populations est souvent attribué à un manque de dialogue et de transparence. Des espaces permanents de dialogue entre l'administration et les populations au niveau local font souvent défaut, même dans les localités où la situation sécuritaire le permettrait. Une gouvernance locale solide, comprenant la mise en place et le fonctionnement de cadres de consultation locaux, la promotion d'une culture de la responsabilité et la participation de la population au niveau local, est essentielle au développement et à la sécurité.

Des initiatives prometteuses visant à renforcer la gouvernance et la responsabilité locales voient le jour grâce à la mise en place ou à la revitalisation de structures de consultation et de coordination communautaires. Ces comités civils et apolitiques visent à promouvoir "l'action citoyenne" mais aussi à servir de relais à la politique gouvernementale, y compris en matière de sécurité. Les tâches typiques sont les suivantes : contribuer au vivre ensemble par des travaux d'intérêt commun ; servir de relais aux projets de l'État ; et mettre l'accent sur les initiatives de dialogue intergénérationnel, le rétablissement du rôle de médiation des chefs communautaires et religieux, et la participation significative des femmes aux activités de leadership communautaire.

Le panéliste va mettre en exergue l'importance de résoudre les griefs locaux, de renforcer les valeurs de la vie en commun au sein des communautés et d'accroître la transparence de l'administration comme moyen de prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation.